

VOLUME 4 No 7

12 Décembre 1983

VAL-BRILLANT.

le PIERRE - BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION.

Meilleurs Voeux



LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE



A l'occasion de son assemblée générale annuelle, tenue le 29 octobre dernier, la Société St-Jean-Baptiste de Val-Brillant recevait Maître Claire Langlois, notaire, qui a donné une conférence sur "Les testaments". Sur la photo, on voit le président de la S.S.J.B., Monsieur Adrien Pelletier, remettre à Me Langlois une plaquette-souvenir en signe de remerciement.

Lauréat D'Amours

AVIS DE RECHERCHE

Recherchons pour Val-Brillant, hommes, femmes, filles, capables d'occuper poste d'animateur responsable et d'adjoints.

Le but visé, de cette recherche, est de rétablir le mouvement 4H au sein de Val-Brillant.

GARAGE

Louis Savard

MECANIQUE GENERALE
ENTRETIEN

742-3333

Il y a tellement de bonnes volontés à Val-Brillant qu'il serait dommage de les laisser inassouvies.

Si cela vous intéresse, communiquez avec:

Jean-d'Arc Fortin
C.P. 12, Val-Brillant
742-3375

et je fournirai documentation de base.

Note: Je ne possède que documents sauvés de la moisissure ou donnés par individus de Val-Brillant.

Montréal, 14 novembre 1983

Je suis une abonnée et je désire saluer les paroissiens de Val-Brillant par l'entremise de votre journal. Je suis une ancienne de la paroisse, mariée en 1926 et je garde un bon souvenir de ma paroisse. Je désire saluer mes enfants, M. Léopold Tardif et son amie, M. & Mme Raymond Durette, mon frère M. & Mme Joseph Ouellet, ma soeur Mme Louise Fournier. A tous parents, amis et paroissiens, Joyeuses fêtes et félicitations pour votre journal que je lis tous les mois.

Merci de m'avoir lu,

Mme Marie-Elise Tardif,
7647 St-André



TEL.: 629-2222

ADRIEN FOURNIER INC
EDIFICE CINEMA FIGARO AMQUI.

Vente de films et d'appareils photos
dans les meilleures marques.

Finition de qualité.

A Val-Brillant, s'adresser à:
Elisabeth Lévesque
Tél.: 742-3581

le

PIERRE-BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION
Publié par
JOURNAL DE VAL-BRILLANT
C.P. 67
VAL-BRILLANT
GOJ 3LO

REDACTION

Rédacteur

AUCLAIR Marcel

Adjoint

AUCLAIR Gabriel

Responsable de page

BELANGER Lucien

D'AMOURS Léopold

de BILLY Anne

LAUZIER Marie-Paule

LEVESQUE Gilberte C.

MORIN Francine

RINGUET France

ROUSSEAU Carmen

TURCOTTE Françoise

Photographie

LEVESQUE Elisabeth

PRODUCTION

Directeur

BROWN Garry

Composition

LEBEL Irène

Graphiste

GIRARD Stéphane
Montage

AUGER Christian

D'AMOURS Pauline

TURCOTTE Denise

DISTRIBUTION

LEVESQUE Gilberte C.

TURCOTTE Denise

TURCOTTE Françoise

742-3831

TURCOTTE Valère

IMPRESSION

LITHOGRAPHIE

DE LA VALLEE

25 de l'Aréna

Amqui, GOJ 1BO

TIRAGE: 750 copies

ABONNEMENT: 6,00\$ année

DEPOT LEGAL: QUEBEC

CANADA

COURRIER 2 ième CLASSE

ENREGISTREMENT: 5 5 6 8

A l'Age d'Or

La Direction du Club de l'Age d'Or présente ses meilleurs voeux pour un Joyeux Noël et une Bonne Heureuse et Sainte Année, à tous ses membres et à toute la population.

La soirée des anniversaires et la fête de la Ste-Catherine ont eu lieu le 27 novembre. Le sort détermina une Catherine en la personne de Mme Rose Santerre (Georges); elle reçut son cadeau des mains de la Catherine 1982 Mlle Marie-Jeanne Rioux.

**** Félicitations à Mme Santerre ****

Vous êtes tous cordialement invités à notre repas traditionnel des fêtes, le 8 janvier au midi au local de l'Age d'Or.

Et aussi pour la grande soirée des fêtes le même jour. Danse avec orchestre.

**** BIENVENUE A TOUS ****

La Direction,
Françoise Turcotte, prés.

Nos amies Fermières

Les activités sont reprises à notre cercle; lors de la dernière réunion, les conseillères ont fait connaître le thème de chacun de leur comité, "ORIENTATION" (les cercles de fermières; Une école de vie), CULTUREL: les femmes et les pensions, les recommandations, AGRICULTURE-CONSOMMATION: les habitudes alimentaires au Québec, ARTS DOMESTIQUES: projet artisanal exclusif.

Les 31 octobre et 1er novembre se tenaient à Amqui des cours de formation de juges; ceci présenté par notre Fédération en collaboration avec Mlle Gabrielle Martin du M.A.Q.; six de nos membres y assistaient. La présidente, Mme Jocelyne Dugré, donna les explications pour bien réussir un tricot avec jacquard, ainsi que la finition et la couture du tricot. Mlle Martin nous parla couture et des petits détails pour se bien classer lors d'exposition, ex.: choix du tissu, du patron, de la finition des coutures. Mme Françoise Bélanger (ex-présidente) nous fit remarquer les détails importants pour bien réussir en tissage technique NAVAJO et autres, de la créativité, de la perfection du travail ainsi que de la finition.

Les participantes eurent à passer un test (difficile disait-on) mais combien intéressant. Toutes sont revenues enrichies de ces deux jours d'informations.

Comme à l'accoutumé, il y aura le 10 décembre, à l'école, soirée récréative avec échange de cadeaux, les maris sont invités. Venez nombreuses.

**** JOYEUX NOEL & BONNE ANNEE A TOUS ****

Thérèse D'Amours

NOS GENEREUX DONATEURS

M. & Mme Xavier Caron
M. Gérald Côté
M. Jean-Baptiste Paradis
M. Emmanuel Paradis

Merci,

VENEZ FAIRE UN TOUR

JUSTE POUR VOIR

DECORATION INTERIEURE

- EBENISTERIE
- MENUISERIE
- CUISINES LAMTECH
- PEINTURE NATIONALE

CONSEILS ESTIMATIONS
PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE.

DECORATION AMOURS INC.

742-3736

VAL-BRILLANT

editorial

Lire, c'est découvrir le monde

Les activités qui se sont tenues début octobre à l'école de Val-Brillant, dans le cadre de la "semaine de la bibliothèque municipale" auront bien été dans le sens de la découverte et du succès. Plus de trente personnes se sont rendues et ont participé activement à la "soirée de jeux de mots" qui se voulait une sensibilisation à la lecture et un divertissement social. La présence de M. Gilles Rochette, directeur général de la bibliothèque centrale de prêt, de même que celle de M. Jean Cossette, auteur invité et membre du comité de direction de la revue "Urgence" a contribué d'une part à nous faire connaître le service de la bibliothèque municipale et d'autre part à susciter un intérêt régional pour la création littéraire.

Plusieurs prix ont été remis à l'occasion de cette soirée. Il faut souligner aussi l'intérêt suscité par les deux expositions tenues à l'école. La qualité des pièces présentées par les artistes et artisans de chez-nous nous invite davantage à découvrir et apprécier les talents des gens de notre village. C'est de façon unanime que les visiteurs à cette exposition encouragent ceux-ci à se reproduire. Je tiens à remercier, au nom du comité de la bibliothèque municipale, tous les organisateurs et participants à ces activités, un merci également à tous nos commanditaires.

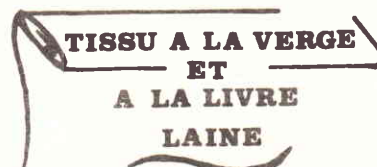
Découvrir le monde à Val-Brillant, ce fût un réel plaisir et enrichissement; que la lecture et la culture nous rassemble encore pour d'autres découvertes.

René-Jacques Gallant



Mme Michèle Lauzier, responsable de la bibliothèque, remettant un prix à Mme Anne deBilly.

Mme Armand D'Amours



VAL-BRILLANT 742-3490

CHARLES ST-AMAND Fer Ornemental



VAL-BRILLANT

742-3225



Marielle Claveau, D.D.

Denturologiste

VAL-BRILLANT, Cté Matapédia, P.Q. G0J 3L0

**Jules inc.
Fournier**

VAL-BRILLANT

**CONTRACTEUR
GENERAL
742-3227**

Le délit de fuite

Une personne qui, ayant causé un dommage, soit à autrui, soit à un bien avec un véhicule dont il a le contrôle et qui quitte les lieux de la scène de l'incident sans s'identifier et avant que la police ait pu constater le tout, commet un délit de fuite que l'on appelle aussi "Hit and Run" (traduction littérale: frapper et courir).

Le code criminel considère cette offense comme très grave puisque, contrairement à ce qui se passe pour à peu près tous les délits criminels où c'est le procureur de la poursuite qui doit prouver que l'accusé est celui qui a commis le crime et qu'il avait une intention criminelle; dans le cas présent, il existe une présomption de culpabilité que l'accusé devra repousser. L'accusé ne pourra essayer de s'en tirer en prétendant qu'il n'avait pas "l'intention" de commettre une telle action: le seul fait pour la poursuite d'alléguer la fuite suffit à faire condamner le contrevenant. Il est à noter cependant que

l'accusé pourrait invoquer des "circonstances atténuantes", comme la panique, non pas pour en arriver à un acquittement mais à tout le moins pour influencer sur le montant de l'amende à payer par exemple.

Evidemment, très peu de cas sont résolus (peut-être 20% tout au plus). Et que dire alors des victimes de tels actes? Sont-elles sans recours? En effet, comment poursuivre un "FANTOME" qui s'est évanoui tout de suite après la commission de son délit et qui demeure introuvable? Il y a d'abord les assurances de la personne qui l'indemnise en partie. Pour le solde, la victime peut recourir au Fonds d'Indemnisation des Victimes d'Actes criminels. C'est un fonds géré par la Régie de l'Assurance Automobile du Québec qui ne couvre que les dommages matériels cependant. S'il y a blessure corporelle et/ou mortalité; c'est à la régie elle-même qu'il faut s'adresser.

En terminant, rappelons que le délit de fuite est un acte criminel punissable d'une peine de prison maximale de deux ans et qu'il est très difficile d'obtenir un acquittement puisque le seul fait d'avoir quitté les lieux entraîne automatiquement condamnation.

OBJET à VENDRE?

LOCAL à LOUER?

Tarifs:
\$1.00 Petites Annonces
\$2.00 pour les Remercements

s'adresser :

Mme Francoise Turcotte

742-3831



TEL.: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialité: Chauffage Electrique
Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.
G0J 3L0
C.P.: 216

C.P. 698

Tél.: (418) 629-4437

Librairie D'Amqui Inc.

10, Boul. St-Benoît
AMQUI, Qué. G0J 1B0

EQUIPEMENT DE BUREAU

VENTE & SERVICE

5 rue de l'Eglise, Tél.: 536-3556
Sayabec, Qué. C.P. 99

PUBLICITÉ
VERRO ENR.

CALENDRIERS
NOUVEAUTES PUBLICITAIRES
CADEAUX COMMERCIAUX

ROGER VERREAULT, prop.

**Société Mutuelle
d'Assurance
Contre l'Incendie
de Bonaventure
et de Matapédia**

Services offerts :

Assurance Maison
Loyer
Ferme
Automobile
Société Gaspésienne à 100%

MICHEL HALLE 536-3328

JEAN-GUY BEAULIEU 536-5710

Val-Brillant: Village

Rapport annuel du maire

Chers(es) concitoyens(nes), Bonsoir,

En vertu de l'article 633b du code municipal, le maire doit donner, quatre (4) semaines avant l'adoption du budget, l'état de la situation financière de la municipalité. Normalement ce discours doit comporter trois volets:

- 1) Premièrement, une rétrospective sur les derniers états financiers;
- 2) L'analyse de la situation actuelle;
- 3) Un regard sur ce que sera la prochaine année.

Avant de développer ces trois (3) points vous me permettrez de féliciter les personnes qui ont été élues, soit par acclamation, soit par élection, comme conseillers pour les deux (2) prochaines années. J'espère que ces personnes sauront s'intégrer aux conseillers déjà en place qui oeuvrent depuis un (1) an pour la municipalité.

Messieurs Lauzier, Bélanger et Narcisse Morin savent, encore plus que nous, le travail qui attend tout le monde, particulièrement d'ici la fin de l'année. Et nous comptons sur leur collaboration pour nous aider à avancer dans les dossiers présentement à l'étude.

Deuxièmement, au nom de la municipalité, je tiens à remercier les administrateurs sortants de charge pour les services qu'ils ont rendus à la municipalité au cours du ou des derniers mandats. Et pour éviter que mes propos soient mal interprétés, je tiens à nommer ces personnes. Ainsi, au nom de la municipalité, nous remercions le maire sortant, Monsieur Gérard Morin, les conseillers sortants, Mesdames Réjeanne Caron, Yvonne Nicol et Monsieur Jean-Guy Pelletier pour leur travail à la municipalité au cours des dernières années.

Je tiens à souligner publiquement l'excellent travail accompli par Madame Jeanne d'Arc Saintonge et Monsieur Alfred Lavoie comme employés municipaux. Et je les as-

sure de ma plus entière collaboration. Ils accomplissent souvent, l'un et l'autre, des tâches ingrates que nous refuserions d'accomplir et qui, souvent, dépassent celles qu'ils sont tenus de réaliser.

Ceci étant dit, nous allons aborder le premier volet du rapport annuel du maire, soit les états financiers de l'année 1982.

L'état des revenus et dépenses de 1982 suit assez fidèlement le budget que s'était fixé la municipalité en décembre 1981 à l'exception de l'item voirie municipale. On se rappellera que le coût du recouvrement de la rue St-Pierre a largement dépassé la subvention de 10 000\$ reçue à l'époque pour la réfection de la chaussée. Ainsi en 1982, nous avons dû puiser sur le surplus accumulé pour une somme de 25 394,34\$ laissant un solde de 33 229,39\$ à la fin de l'exercice. Et il ne faudrait pas aussi oublier que la municipalité a construit en 1982 la rue Paradis.

Une analyse sommaire de l'année en cours nous révèle que nous suivons de très près les données budgétaires de décembre 1982. Comme aucune somme n'avait été prévue au niveau des immobilisations, nous nous écartons des prévisions budgétaires sur cet item. Cependant la subvention de 10 000\$ pour la rue des Cèdres comble la plus grande partie de ces immobilisations.

Plusieurs items budgétaires n'ont pas atteint le montant prévu au dernier budget. Il est fort probable que nous n'atteindrons pas les sommes alors fixées. Il devient de plus en plus évident que nous fermerons l'année 1983 avec un léger surplus des revenus sur les dépenses.

L'année 1984 s'annonce être l'année de grands travaux de voirie municipale. Les plans définitifs du développement domiciliaire Lebel doivent être déposés au conseil en février 1984. Entre-temps, il nous faudra prévoir au budget les sommes que nous pourrions affecter au départ, afin de diminuer le financement nécessaire à la réalisation du projet. Cependant il

municipales

SUITE RAPPORT ANNUEL...

est préférable que des installations permanentes comme une rue soient financées sur une période de temps assez longue. Ainsi la municipalité ne consomme pas sa marge de manoeuvre en une seule année.

A propos d'emplacements pour constructions domiciliaires, il serait normal que notre municipalité compte, d'année en année, au moins 20 emplacements d'une superficie d'au moins 7 500 pieds carrés (75 X 100) accessibles au réseau d'aqueduc et d'égoût. C'est une invitation à d'éventuels promoteurs. Mais ne prenez pas la municipalité par surprise. Nous avons un budget à respecter en plus de différentes règlementations à se conformer. Chose certaine, au cours des dernières années, nous avons perdu plusieurs constructions faute de choix d'emplacement.

La réalisation du village de vacances exige de la municipalité la construction de la rue des Cèdres et des services d'eau et d'égoûts. C'est un investissement que la municipalité ne peut absorber seule.

Il va falloir aller chercher le maximum de subventions possible pour réaliser les travaux. D'une part, nous ne pouvons nous permettre de perdre un tel développement et les retombées économiques qu'il entraîne; d'autre part, il ne faut pas hypothéquer la municipalité pour plus qu'elle ne pourrait supporter.

Dans ce dossier, il va donc falloir que la municipalité suive le déroulement du projet, voire même anticiper les événements. Ainsi, nous nous proposons d'établir un contact permanent avec l'organisme promoteur et de suivre pas à pas l'évolution du dossier. De plus, il serait préférable que nous réunissions, pour une séance d'information, le promoteur, l'O.P.D.Q., le député Marquis avec le conseil municipal.

Je crois sincèrement que Val-Brillant a l'occasion de se donner une vocation touristique. Mais il ne faudra pas compter seulement sur les organismes du milieu pour bâtir notre avenir. Il va falloir que nous prenions l'initiative de provoquer le progrès. Bien plus, il faudra,

passez-moi l'expression, avoir un préjugé favorable envers les groupements qui travaillent à développer chez-nous nos richesses naturelles. La municipalité ne peut se permettre de perdre des investissements surtout si elle n'a pas à payer pour leurs implantations.

Le rôle naturel de la municipalité est d'établir la concertation entre ces différents organismes afin que tout le monde soit dans la même barque et rame à l'unisson dans la même direction. Nous proposons ainsi une réunion qui pourrait se tenir en février ou mars 1984, réunissant tous les organismes intéressés, de près ou de loin, au développement de Val-Brillant. Ainsi, nous pourrions broser un tableau de la situation présente, tracer ce que pourrait être notre avenir et orienter nos efforts dans la même direction.

Nous sommes les héritiers de ceux qui ont bâti ce village et qui ont désiré qu'il prospère d'année en année. Nous serions des lâches si nous laissions détériorer cet héritage et que nous ne continuions pas la mission qui nous a été fixée.

Marcel Auclair, maire

AVIS PUBLIC

MUNICIPALITE DE VAL-BRILLANT

LA MUNICIPALITÉ DE VAL-BRILLANT
DEMANDE AUX PROPRIÉTAIRES D'AUTOMOBILES DE NE PAS STATIONNER LEUR VOITURE DANS LES RUES LA NUIT POUR LA PÉRIODE DU 15 NOVEMBRE AU 15 AVRIL.

CE RÈGLEMENT A POUR BUT DE FACILITER LE DÉNEIGEMENT DES RUES.

les affaires municipales

St-Pierre du Lac

Rapport annuel du maire

MEMBRES DU CONSEIL,
CHERS CONTRIBUABLES,

La loi 105 nous invite encore cette année à vous exposer la situation financière de la municipalité. Les états financiers intermédiaires au 31 octobre 1983 indiquent:

des revenus de 120 808,19\$
budgétés 108 736,00\$

des dépenses de 96 958,58\$
budgétés 108 736,00\$

donnant un excédant des revenus de 23 849,61\$. Cependant, nous devons tenir compte que la municipalité a dû financer temporairement le projet de création d'emploi (PRIME) du gouvernement du Québec pour une somme de 15 000,00\$.

Il en va ainsi pour la réfection des chemins municipaux où la corporation

doit supporter actuellement quelque 4 200,00\$. Toutefois, ce financement n'est que temporaire et la corpo-

ration peut compter sur le versement de ces subventions d'ici peu de temps occasionnant des entrées d'argent pour plus de 30 000,00\$ pour la fin de l'année 1983.

Actuellement, nous pouvons estimer que notre municipalité terminera la présente année fiscale avec un surplus de revenus d'environ 20 000,00\$.

En terme de perspectives pour la prochaine année, le conseil ne prévoit pas d'augmentation de taxes et ce, bien que l'inflation à l'échelle nationale se maintienne encore au-dessus du 5%.

Enfin, je profite de l'occasion pour lancer une invitation à tous les citoyens et citoyennes de St-Pierre-du-Lac à participer davantage aux délibérations de leur conseil municipal.

Richard Sirois, maire

AVIS PUBLIC

Je désire aviser la population que la cueillette spéciale pour l'adoption des ordures ménagères du budget 1984 jeudi le s'effectuera à toutes les 22 décembre à vingt heures deux semaines à partir du mois de janvier;

France Ringuet, sec.

Souhaits pour les Fêtes

A toute la population de St-Pierre-du-lac,

Le temps des Fêtes approche. Il nous invite à vivre les grandes valeurs que sont l'amour et la fraternité.

L'on sait comment, à l'échelle mondiale, il peut être malaisé de mettre en pratique ces valeurs chrétiennes. Les manchettes des grands médias nous rappellent d'ailleurs quotidiennement les troubles de notre monde: guerres, manifestations, crises économiques, courses aux armements, etc....

Mais à l'échelle d'une paroisse, l'on sait qu'il peut en être autrement. Et il m'est personnellement agréable de constater l'esprit d'entraide et de dévouement qui anime mes concitoyens dans la réalisation d'oeuvres collectives.

Dans la poursuite de ces valeurs capitales, je tiens donc, au nom du conseil de la municipalité de St-Pierre-du-Lac et en mon nom personnel, à souhaiter à toute la population une heureuse période des Fêtes et une année 1984 pleine de succès.

Richard Sirois, maire
St-Pierre-du-Lac

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

A tous les contribuables de la paroisse de St-Pierre-du-lac,

Puissent la paix et la joie de Noël être avec vous durant toute la Nouvelle Année.

Conseil municipal
St-Pierre-du-Lac

dossier

Village de Vacances du

Lac Matapédia

Depuis l'annonce de l'acceptation du projet RELAIS pour la réalisation du Village de Vacances du Lac Matapédia, TOURMAT a entrepris diverses démarches en vue de concrétiser le projet. Nous tenterons dans le présent article ainsi que dans les mois qui suivront de vous tenir au courant des derniers développements.

LES DERNIERES NOUVELLES

Le 28 novembre dernier, TOURMAT procédait à l'engagement de deux concepteurs-ébénistes. Leur tâche est de concevoir et dessiner les plans et devis de tous les meubles du Village de Vacances, ainsi que de définir le concept des chalets saisonniers.

En plus de cette équipe de concepteurs-ébénistes, 5 autres personnes se sont ajoutées à la directrice et à l'agent de promotion déjà en place depuis le 17 octobre. Il s'agit d'un gérant de chantier, d'un contrôleur financier, de deux superviseurs d'atelier et d'un agent de programmation. Les tâches de cette équipe du volet "organisation" du projet sont diverses. Cette équipe est chargée de tout mettre en place pour mener à bien le projet.

En ce qui concerne tout particulièrement l'organisation des activités de construction, l'équipe s'occupe de l'organisation de l'atelier de production des meubles (au garage municipal de Val-Brillant) par l'achat ou la location d'équipement, d'outils et de matériaux. Ils assureront la mise en oeuvre de la chaîne de production pour le 16 janvier prochain.

Parallèlement à cela, quelques personnes préparent la programmation des activités pour la première saison d'opération. Ils sont aussi chargés de publiciser l'ouverture, d'annoncer les tarifs de location et les services qui seront offerts au Village de Vacances du Lac Matapédia.

LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT

La campagne de financement va bon train. En effet, grâce à la grande participation des gens du milieu à la campagne de financement, les 60 000,00\$ nécessaires pour le début des travaux étaient assurés le 1er décembre. C'est donc dire que l'ouverture de l'atelier de fabrication des meubles se fera le 16 janvier, tel que prévu.

En plus des modes de financement déjà annoncés (la carte de membre, le prêt et le dépôt à terme), il est possible de participer à la campagne de financement par un don monétaire. Cette façon de procéder permet à un plus grand nombre de gens de s'impliquer à la réalisation du Village de Vacances du Lac Matapédia.

L'objectif à atteindre pour s'assurer les subventions des divers paliers gouvernementaux est de 120 000,00\$. Nous tenons à remercier toutes les personnes et les organismes qui ont participé à la campagne de financement et invitons tous ceux qui ne se sont pas encore joints à ce mouvement à le faire.

Si vous avez des amis ou des parents susceptibles de s'intéresser à la réalisation du Village de Vacances du Lac Matapédia, nous nous ferons un plaisir de leur faire part des possibilités de participation financière.

Au nom de toute l'équipe
MEILLEURS VOEUX POUR NOEL
ET LA NOUVELLE ANNEE



SERVI



FERNAND COTE

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



Spécialités:

♦ **fondue chinoise**

♦ **rosbeef du Roy**

♦ **steak du Roy**

♦ **POULETS BAR-B-Q**

TARTE ROYALE

Ingrédients:

3 blancs d'oeufs battus
1 tasse de sucre blanc
1 c. à thé de vinaigre
1 pincée de poudre à pâte

Préparation:

Bien battre ensemble et faire cuire au four à 250°F dans une assiette à tarte de 9 po jusqu'à ce que ce soit doré.

+++++

Ingrédients:

3 jaunes d'oeufs
1 tasse de sucre blanc
2 c. à soupe de fécule de maïs
1 tasse de lait
1 c. à thé de vanille

Préparation:

Faire bouillir le tout, jusqu'à consistance assez épaisse, tout en brassant. Etendre sur la première préparation.

C'est léger et délicieux!

Mme Rita Gagnon

GATEAU AUX FRUITS ECONOMIQUE

Ingrédients:

6 c. à soupe de beurre ou graisse
1 tasse de sucre granulé blanc
1 tasse de sauce aux pommes sucrée froide ou ananas déchiquetés égouttés
1 tasse et 2c. à soupe de farine à pâtisserie tamisée, ou
1 tasse de farine de blé entier
1/2 c. à thé de bicarbonate de soude
1/3 c. à thé de sel
1 c. à thé de cannelle
1 c. à thé de clou de girofle moulu
1 tasse de mie de pain(de la veille)
1/2 tasse de raisins secs
1/2 tasse de noix de grenoble hachées

Préparation:

Battre en crème le beurre et y incorporer le sucre graduellement. Battre jusqu'à ce que ce soit léger. Ajouter sauce aux pommes, farine, bicarbonate de soude, sel et épices. Ajouter graduellement au premier mélange en brassant. Ajouter la mie de pain, raisins, noix, bien mélanger et mettre dans un moule à pain préalablement beurré et enfariné.

Cuire au four modéré à 350°F environ 70 minutes. Se conserve longtemps.

Mme Madeleine Malenfant

Note: Celles qui désireraient faire paraître des recettes dans le journal sont priées de les apporter à la responsable de la page.

Spéciaux e
du jeudi au
inclusiv

RICHE



MARCHE

Bière e
742-3
5, rue St-Pi
Val-Br
Cté M
P



**LES ENTREPRISES
BENOÎT D'AMOURS ENR.**

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
MÉNUISERIE GÉNÉRALE - POSE DE CÉRAMIQUE

87 ST-PIERRE
VAL-BRILLANT

742-3883



CARON & BOUCHER Inc

C.P.144 Val-Brillant

GOJ 3LO

TEL: 742-3814

**OBJET & VE
LOCA**

Tarifs: \$1.00 per
\$2.00 per

s'adresser :

Mme Francoi
742-38

PETITES NOUVELLES, PETITES ANNONCES...

Nouvelles:

Naissances: - Caroline née le 12 août '83, fille de M. & Mme Paul-André Beaulieu (Jeannine Lavoie), parrain et marraine M. & Mme Daniel Fortier (Fernande Lavoie) oncle et tante de l'enfant.

- Jérôme né le 24 novembre '83, fils de M. & Mme Claude Michaud (Martine Sirois) parrain et marraine M. & Mme Donia Michaud (Jeannette Lévesque) grands-parents de l'enfant.

**** Félicitations aux heureux parents ****

Elections de marguilliers: Dimanche le 27 novembre a eu lieu l'élection de deux nouveaux marguilliers; Mme Juliette Lauzier a été élue en remplacement de Mme Victoire Bélanger et Mme Anne-Marie St-Onge a été réélue pour un autre terme.

**** Félicitations à ces deux dames ****

Annonces:

Cours pour adultes: Des cours pour adultes ayant à coeur les affaires municipales de leur localité seront organisés à Val-Brillant à l'école; il faut au moins 15 inscriptions. Coût 5,00\$ - comité local d'éducation aux adultes - C.L.E.A.; donnez vos noms à Germaine Lebel, tél.: 742-3459

Cours de couture: Couture de base pour les jeunes et moins jeunes qui veulent commencer à coudre. Germaine Lebel, Tél.: 742-3459.

Remerciements: Les membres de la famille Fournier désirent exprimer à toutes les personnes concernées leur plus vive reconnaissance pour la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de M. Hector Fournier survenu le 7 octobre dernier. Pour cette preuve d'amitié et de fraternité, un merci ému et sincère.

A vendre: Equipement de ballon-balai féminin, ventouse, pads et balai usagés. Prix à discuter, tél.: 742-3581, demander Elisabeth.

Avis aux artistes-peintres: Je serais disponible pour vous fournir de jolies photographies paysagistes comme modèle. Veuillez me contacter à cette adresse: Mlle Elisabeth Lévesque, C.P. 145, Val-Brillant, G0J 3L0, tél.: (418)742-3581.

* JOYEUX NOEL, BONNE ET HEUREUSE ANNEE *
* A TOUS MES LECTEURS *

Erratum

PROJET CHANTIER-QUEBEC

Concernant le projet de l'église, les noms suivants auraient dû apparaître dans le dernier numéro:

Marcel Caron, Jeannette Michaud.

UN BEAU BONJOUR SCOUT

Dans le texte sur les scouts du mois passé nous aurions dû écrire valeur de notre foi au lieu du texte qui a été écrit.

Mgr Philippe Saintonge

Après six jours de lutte intense contre le nouvel infarctus qui l'avait terrassé, Mgr Philippe Saintonge s'est éteint au Centre Hospitalier Régional de Rimouski, le 22 octobre 1983. Il n'a pas été une proie facile pour la mort parce qu'il n'avait cessé depuis longtemps d'aguerrir son organisme. Ce grand cardiaque vivait depuis plus de vingt ans en effet sous l'empire d'une discipline rigoureuse et raisonnée qui lui permettait de remplir presque normalement toutes ses fonctions. Son médecin fut le premier à s'étonner de lui voir atteindre et dépasser même l'âge de 70 ans.

Né à Val-Brillant, le 2 août 1913, Mgr Saintonge était le deuxième des quatre enfants de feu Ernest Saintonge et de feu Alice Beaulieu. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski, de 1928 à 1935. En 1938, après une troisième année de théologie au Grand Séminaire de Rimouski, alors qu'il était diacre, il s'embarqua, à la demande de Mgr Georges Courchesne, pour un voyage d'études en Europe. Il était inscrit à l'Angelicum de Rome en vue d'une licence en théologie, le 8 avril 1939, quand il fut ordonné prêtre à Saint-Jean de Latran. Mais par suite de la déclaration de la seconde Grande Guerre cette année-là, il dut renoncer à son projet d'études supérieures et revenir en hâte au pays.

De retour à Rimouski, en novembre 1939, l'abbé Saintonge fut adjoint d'abord aux prêtres du Petit Séminaire, puis moins d'un an plus tard, il fut nommé vicaire à Saint-Donat. En avril 1941, il devenait l'aumônier régional de l'A.C.J.C., avec résidence à l'Ecole Normale de Sainte-Rose-du-Dégelis. Cette fonction lui donnait mandat dans les mouvements spécialisés d'action catholique, comme la J.A.C., la J.E.C., la J.O.C., etc.... A l'occasion du tournant imprimé à l'Action Catholique diocésaine, en 1942, il cessa d'être aumônier et redevint vicaire. Il le fut à Sainte-Rose, aujourd'hui Ville Dégelis, de 1942 à 1944 et à Causapscal de 1944 à 1948. Par la suite et jusqu'en 1952, il oeuvra encore à Ville Dégelis, mais cette fois comme principal de l'Ecole Normale. Pendant les vacances de son principalat, il a préparé un baccalauréat en Pédagogie à l'Université Laval.



Une nouvelle vie commence pour l'abbé Saintonge en 1952. Mgr Charles-Eugène Parent l'appelle à résider à l'Archevêché et fait de lui le Directeur diocésain de l'Action Catholique. Du coup, il est chargé de la direction et de l'administration de la revue "Le Centre Saint-Germain" ainsi que de la rédaction du bulletin sacerdotal "In corde et in labiis". Il est en outre aumônier diocésain des "Messagères de Notre-Dame", des cercles de l'A.J.C. et de la Fédération des Commissions scolaires. Tâche écrasante et complexe que la sienne, mais il s'y attèle avec une étonnante tenacité et surtout il sait s'entourer d'auxiliaires qui le secondent à merveille dans son labeur.

En 1956, l'abbé Saintonge est nommé Chanoine du Chapitre cathédral de Saint-Germain de Rimouski. On le verra succéder à Mgr Louis Martin comme Prévôt du Chapitre en 1960. Le chanoine Saintonge est élevé à la dignité de Prélat, en 1959, et nommé Vicaire Général du diocèse. Comme tel, il a oeuvré sous la direction de trois archevêques, soit avec Mgr Charles-Eugène Parent pendant huit ans, avec Mgr Louis Lévesque pendant six ans et pendant quelques mois avec l'Archevêque actuel. Il fut pendant dix ans l'aumônier du Centre de détention de Rimouski et pendant

Suite Mgr Philippe Saintonge

un mois, en 1973, il a agi comme Vicaire Capitulaire du diocèse.

Cette année-là, Mgr Saintonge est nommé curé de Saint-Eloi. Il s'y rend et se donne corps et âme à son nouveau ministère. Mais au bout d'un an, ses forces sont épuisées et il doit se résigner à la retraite. Il revient donc à l'Archevêché en 1974, et c'est là que s'écouleront ses dernières années. Mais gardons-nous de croire que celles-ci se sont dépensées dans l'oisiveté. Pendant quatre ou cinq ans, il fait encore du ministère soit chez les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception de Rimouski, soit auprès des personnes âgées du Domaine Mgr Charles-Eugène Parent. Dans sa solitude, il écrit. Il a légué aux siens l'histoire de sa famille et à nous tous, un témoignage authentique et éclairant sur un quart de siècle au moins de vie diocésaine, dans son livre "Quand le soir descend".

Mgr Philippe Saintonge occupait une place éminente dans l'appréciation unanime du Clergé diocésain. C'était le prêtre qu'on ne pouvait s'empêcher d'admirer, d'aimer et de respecter à cause de ses rares qualités de cœur et d'intelligence. On l'avait en vénération surtout pour la sincérité et l'élévation de ses sentiments, pour la distinction de sa personne, pour la bienveillante fermeté de son caractère, pour l'exquise cordialité de ses rapports, pour la sagesse de ses conseils et pour la précision de ses avis. Son souvenir devrait demeurer comme un phare sur notre route.

Ses funérailles, présidées par Mgr Louis Lévesque, ont été célébrées en la Cathédrale de Rimouski, le 24 octobre 1983. Il a été inhumé le même jour dans le cimetière de Saint-Germain.

Léo Bérubé, ptre

La photo souvenir



L'ANCIEN COLLEGE DES FRERES MARISTES A VAL-BRILLANT

gens de chez-nous

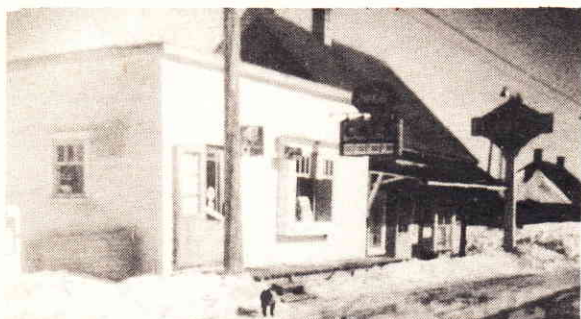
Maria et Pierre-Paul

pour ne pas les oublier :

par Colombe Fournier

Novembre est là et le local des loisirs est ouvert. Les jeunes enfin ont un coin pour veiller à la chaleur s'ils le veulent....

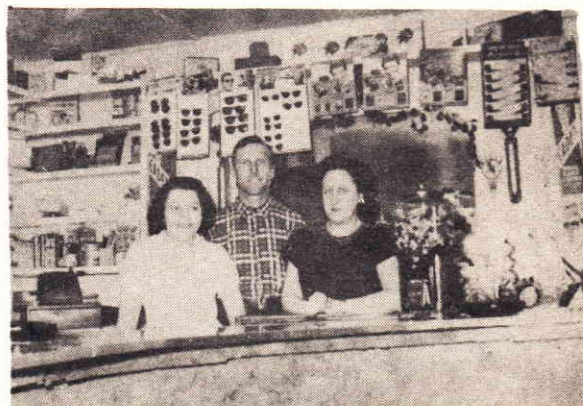
Ces jeunes, depuis le mois de mai, errent ça et là, ils n'ont pas un abri pour les jours de pluie et en septembre pour être à la chaleur. Ils vont d'un bloc de ciment à l'autre, marche de l'église, pilier de l'atelier ou galerie de la Caisse Populaire mais toujours assis sur le ciment. Ces jeunes sont des futurs clients pour l'hôpital, hémorroïdes, reins, vessie, etc.... Vous direz ils ont un foyer qu'ils y demeurent. Les jeunes aiment se réunir et ce n'est pas toujours à la même mère de les accueillir et ce ne sont pas toutes les mères qui vont tolérer d'autres jeunes, ça salie, ça dérange, elles ont peur du feu....



Je tiens à dire merci à ceux et celles qui ont eu à entretenir le Centre des loisirs: Isidore Berger, le regretté Léo Soucy, Albert et Lisette Lévesque, Fernand Bélanger et depuis 2 ans Mme Cécile Bélanger. Isidore Berger c'est lui qui avec le vicaire du temps ont érigé la fameuse glissoire qui est passée dans l'histoire de Val-Brillant. Je ne peux pas tout dire ce qu'il eut dans le temps, mais présentement il n'y a à peu près rien durant l'été sauf les jeux qui demandent des équipements sportifs assez onéreux.

Mais avant l'O.T.J., il y eut une femme à la patience angélique et on n'y pense plus. Qui de vous, jeunes de Val-Brillant qui êtes maintenant au début de vos 30 ans ne songez pas au temps où avec 25¢ vous alliez chez "Marià", acheter un "chips",

"une liqueur", les déguster à la chaleur et revendre votre bouteille vide pour avoir un suçon ou une gomme balloune. Vous étiez reçu comme un client qui aurait eu 5,00\$ à dépenser. La bonne humeur, la chaleur du restaurant y étaient. Essayez maintenant d'en faire autant avec 5,00\$. Vous allez acheter bien sûr les mêmes choses à prix plus élevés mais vous irez les consommer "dehors".



Que de fois Maria a reçu les confidences de jeunes filles que leurs mères ne comprenaient pas ou qu'elles étaient plus gênées. Que d'amours naissants elle a vu s'allumer dans les yeux de nos jeunes filles.

J'ai eu moi aussi 4 enfants et je sais que tous sont allés chez Maria, ont demandé Pierre-Paul comme taxi, des fois très tard dans la nuit. Lui aussi a vu naître des amours éphémères et l'apprentissage de la vie d'adulte que nos jeunes expérimentaient.

Merci à Maria et Pierre-Paul Paquet pour leur patience à l'égard de nos jeunes des années 70.



Tél.: (418) 629-2575

Lithographie 2000 inc.

• ENTETES DE LETTRES	• MACARONS
• ENVELOPPES	• ALLUMETTES
• PAPETERIES D'AFFAIRES	• CALENDRIERS
• CHEQUES	• STYLOS
• RECUS	• ARTICLES DIVERS
• FACTURES, DEPLIANTS, ETC.	• ETC

279, Boul. St-Benoit, C.P. 1988, Amqui, Qc. G0J 1B0

Les Lions en novembre

Le mois de novembre a été relativement calme pour tous et les Lions n'échappent pas à ce ralentissement des activités des Clubs en novembre. Ce fait coïncide avec une activité plus fébrile dans les commerces.

Les Lions de Val-Brillant ont reçu lors du dernier souper du 27 novembre, les Lions de Sayabec. Au cours de ce souper, nous avons accueilli Diane Caron de TOURMAT et André Gilbert de l'éducation aux adultes. Mme Diane Caron a exposé le projet Village-Vacances-Familles dans tous ses détails et les différentes façons de s'impliquer dans le financement. Les Lions de Val-Brillant déjà impliqués individuellement ont été très intéressés. Les Lions de Sayabec par leurs questions ont montré toute leur sympathie au projet et quelques-uns ont semblé très intéressés à s'impliquer.

Monsieur André Gilbert nous a entretenu des divers programmes et cours donnés par la Commission Scolaire Vallée de la Mata-pédia, lesquels cours s'adressent aux P.M.E. ou à tout individu désirant lancer en affaires. Le sujet était des plus intéressant pour les propriétaires d'entreprises et les personnes ayant un projet à court ou moyen terme.

Notre loterie va bon train et notre objectif sera atteint très prochainement. Il est évident que de vendre 2 000 billets n'est pas chose facile mais plusieurs Lions ont déjà dépassé leur objectif fixé et pour les autres, le Lions Raymond Côté, responsable des billets et du fonctionnement de la loterie, met la pression là où il le faut.

Lions et Lionnettes de Val-Brillant, n'oubliez pas notre dîner familial des fêtes du 15 décembre, tous les enfants y participent.

Le Lions éditeur,
Léopold D'Amours



Une autre photo souvenir



L'ABBE JOSEPH-DESIRE MICHAUD, CURE DE VAL-BRILLANT DE 1912 A 1954



PÈRE NOËL EN MOBILE

Tu auras besoin de carton fort (rouge, blanc et un peu de noir), d'un crayon, d'une règle, de ciseaux, de fil à coudre noir, de papier collant, de colle et de patience.

Il faut que tu tailles en double chaque partie du corps. Pour que les doubles soient identiques, dessines chaque partie une fois et taille. Puis, trace-la de nouveau et taille.

DANS LE CARTON ROUGE: 1. Le chapeau: fais deux triangles identiques. 2. Le manteau: la même chose en plus gros. 3. La bouche: fais deux demi-cercles identiques.

DANS LE CARTON BLANC: 4. Le pompon: fais deux cercles identiques. 5. La fourrure: fais deux rectangles identiques et deux autres plus gros pour le manteau. Tu ajusteras plus tard. 6. Le nez: fais deux triangles identiques. 7. La barbe: dessine-la dans un rectangle et reproduis son double.

DANS TON CARTON NOIR: 8. Les yeux: fais-en quatre identiques.

9. Les pieds: fais-en quatre identiques.

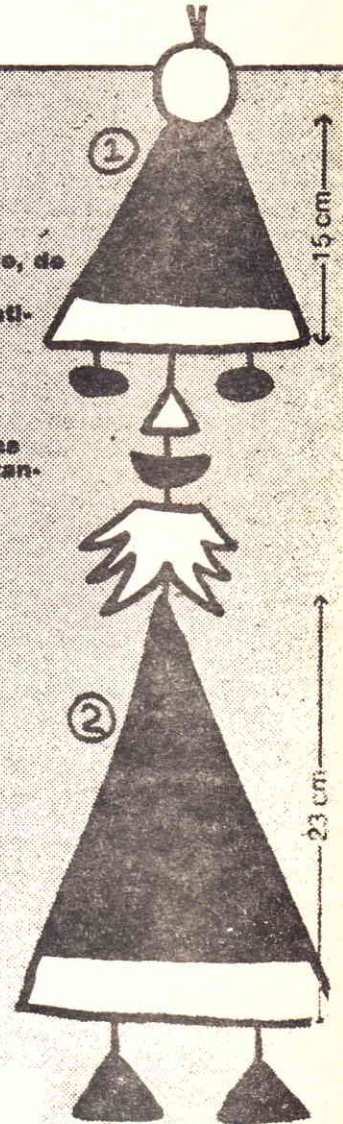
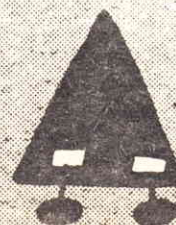
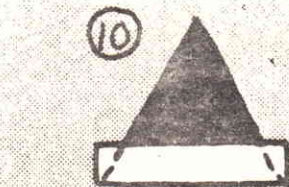
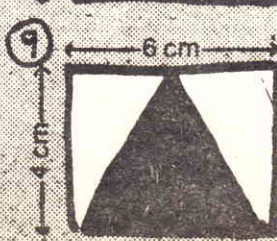
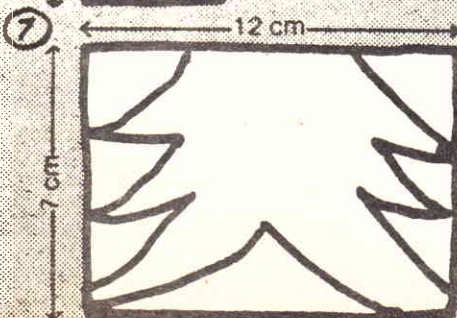
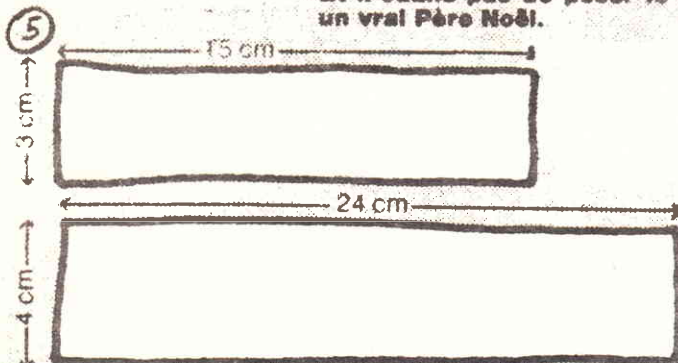
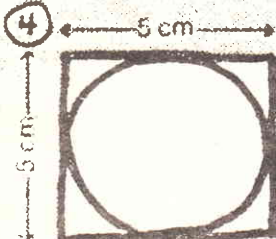
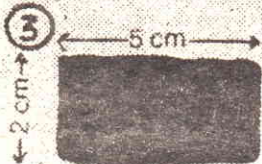
10. Pose la fourrure: pour le chapeau, ce sont les petits triangles et les petits rectangles. Colles un rectangle sur le bas d'un triangle et pour l'autre aussi. Ensuite, la fourrure du manteau. Et puis, avec l'aide de ciseaux, enlève le blanc en trop.

11. Accroche les pieds et les yeux avec des bouts de fil de 6 centimètres: mets de la colle sur un oeil, pose le fil, le double dessus et coupe le petit bout de trop au-dessous de l'oeil. De même pour les pieds. Avec du papier collant, pose les yeux sur l'envers d'un chapeau. La distance de fil entre le chapeau et l'oeil est de 2 centimètres. De même pour les pieds.

12. Coupe un bout de fil de 65 centimètres. Plies à 10 centimètres et colle au chapeau avec du papier collant de façon qu'on puisse suspendre ce beau mobile.

Puis, avec de la colle, pose le double du chapeau (la fourrure doit être à l'extérieur) et continue avec le nez, la bouche à 1 centimètre du nez, la barbe à 1 centimètre plus bas, et le manteau aussi.

Et n'oublie pas de poser le pompon sans ça, ce ne serait pas un vrai Père Noël.



nous et...

Les soins du visage à la maison

Premièrement vous devez tous savoir que le savon est un décapant pour votre peau. Alors banissez-le tout de suite. La peau a besoin d'un lait à un P.H. égal à celui de votre peau. Le P.H. de la peau est de 5,6 alors utilisez le lait au P.H. neutre en bas de 7. Pour le nettoyage que vous devez faire tous les jours sur votre visage, vous avez besoin: d'un lait, d'une lotion et d'une crème protectrice appropriée à votre type de peau.

Ce qu'il faut faire matin et soir:

- 1) Nettoyer avec le lait;
- 2) Appliquer la lotion;
- 3) Étendre la crème protectrice de jour et la crème de nuit, si nécessaire.

La prochaine fois, je vous parlerez de l'effet du savon sur la peau et des crèmes de nuit.

Diane Côté, esthéticienne
Salon Francine
9, St-Raphaël
VAL-BRILLANT

Voeux des Fêtes

Participer à une chronique dans un journal c'est très intéressant, mais quand on apprend comment ce journal se construit c'est superbe: dactylographie, mise en page, distribution, etc....

Des heures et des heures d'ouvrage que les bénévoles donnent pour le Pierre-Brillant ne sont plus à compter. C'est grâce à ces bénévoles que je lis chaque mois, le journal de ma paroisse et je les en remercie beaucoup.

Santé, bonheur, joie sont souvent les souhaits donnés durant le temps des fêtes, pour ma part, je souhaite à tous les lecteurs du Pierre-Brillant, un Noël et une Année de Paix, la Paix dans le monde et surtout la Paix dans nos coeurs.

Par Francine Morin

Le soin des arbres de Noël

L'arbre de Noël est une tradition bien établie dans notre pays. Cette coutume, de posséder un arbre dans la maison durant la période de Noël, remonte au début du huitième siècle. Elle nous vient d'Allemagne. En Amérique du Nord, nous employons surtout le sapin baumier, mais aussi le sapin de Douglas, le pin et l'épinette. La coutume est très répandue et l'arbre est maintenant employé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Cette forte augmentation d'arbres de Noël occasionne à certains endroits des dommages aux forêts publiques et privées. Gardez à l'esprit que les jeunes arbres sont nécessaires pour assurer un revenu futur à la population en plus de garantir le fonctionnement des usines.

Si vous devez abattre votre arbre, obtenez le consentement du propriétaire. Couper soi-même un arbre sur une propriété privée ou publique peut constituer une infraction à la loi. Faites le choix de votre arbre avant de l'abattre. Inspectez les environs, choisissez puis après, seulement, coupez. En vous éloignant de l'arbre vous pourrez mieux apprécier sa forme, l'espacement des branches, sa hauteur. Coupez votre arbre tôt en décembre, avant les neiges, le choix et l'abattage en seront facilités. Si vous prenez en considération le temps et le transport, vous conviendrez qu'il est plus avantageux d'acheter votre arbre.

La qualité d'un arbre est déterminée par sa forme mais surtout par sa teneur en humidité. Il est donc nécessaire de bien vérifier l'arbre à l'achat. Vous pouvez vérifier l'état de l'humidité en pliant une aiguille en deux. Si celle-ci plie et casse, c'est que l'arbre est déjà sec, donc dangereux pour le feu. Conservez votre arbre à l'extérieur, au frais. À l'intérieur, la base doit être recoupée en diagonale et trempée dans l'eau. L'arbre ne doit jamais manquer d'eau ainsi il gardera une teneur en humidité égale et souvent supérieure à celle observée au moment de la coupe.

Suite à la page 20



Desiderata

A l'occasion des fêtes qui approchent, il est bon de méditer un peu sur soi-même. "DESIDERATA" est une pensée qui s'y prête bien et qui éveille en nous des sentiments profonds. Son auteur est Max Ehrmann. Il peut nous inspirer tout au long de notre vie et plus spécialement, si nous prenons la peine de le lire quotidiennement. C'est une bonne façon de remercier Dieu, pour les grâces qu'il nous donne.

Joyeux Noël
à chacun de vous

Carmen R. Couture

Va paisiblement ton chemin à travers le bruit et la hâte
et souviens-toi que le silence est paix.
Autant que faire se peut et sans courber la tête,
sois ami avec tes semblables;
exprime ta vérité calmement et clairement;
écoute les autres même les plus ennuyeux ou les plus
ignorants.

Eux aussi ont quelque chose à te dire.
Fuis l'homme à la voix haute et autoritaire;
il pêche contre l'esprit.
Ne te compare pas aux autres
de crainte de devenir vain ou amer,
car toujours tu trouveras meilleur ou pire que toi.
Jouis de tes succès mais aussi de tes plans.
Aime ton travail
aussi humble soit-il
car c'est un bien réel dans un monde incertain.
Sois sage en affaires car le monde est trompeur.
Mais n'ignore pas que vertu il y a,
que beaucoup d'hommes poursuivent un idéal
et que l'héroïsme n'est pas chose si rare.
SOIS TOI-MEME
et surtout ne feins pas l'amitié:
n'aborde pas non plus l'amour avec cynisme
car malgré les vicissitudes et les désenchantements
il est aussi vivace que l'herbe que tu foules.
Inclines-toi devant l'inévitable passage des ans
laissant sans regret la jeunesse et ses plaisirs.
Sache que pour être fort
tu dois te préparer,
mais ne succombe pas aux craintes chimériques qu'engendrent

la fatigue et la solitude.
En deçà d'une sage discipline,
sois bon avec toi-même.
Tu es bien fils de l'univers,
tout comme les arbres et les étoiles.
Tu y as ta place.
Quoi que tu penses, il est clair que l'univers
continue sa marche comme il se doit.
Sois donc en paix avec Dieu,
quel qu'il puisse être pour toi
et quelles que soient ta tâche et tes aspirations
dans le bruit et la confusion,
garde ton âme en paix.
Malgré les vilenies, les labeurs, les rêves déçus,
la vie a encore sa beauté.
Sois prudent.
Essaie d'être heureux!

SERVICE SERVICE A DOMICILE

YVON COUTURE EMM.
Route nationale 132 ouest,
VAL BRILLANT 742-3715

Service assuré par un technicien
diplômé possédant 10 ans d'expérience

Réparation de toutes marques

Dépositaire autorisé: INGLIS - ADMIRAL



DÉPANNEUR

MADELEINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8'AM à 10 PM

62 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC

edito-loisir

T.V.C. de la Vallée

Bonjour tout le monde,

Après quelques semaines d'absence, l'équipe de la Télévision Communautaire de Toute la Vallée (T.V.C.T.V.) vous revient avec la tête pleine d'idées et plus en forme que jamais. En fait, la diffusion des émissions a repris depuis le 26 septembre dernier.

Les émissions présentées se veulent un outil de communication entre les gens de la Vallée. Impliquée dans son milieu depuis plus de trois ans déjà, la T.V.C. a été et doit être le miroir des gens de chez-nous.

C'est pourquoi nous vous invitons à venir nous parler de vous. Puisque la T.V.C. est un outil accessible à tous, vous avez le droit de l'utiliser. De plus, c'est un organisme à but non lucratif et c'est pourquoi plusieurs bénévoles y travaillent afin de vous présenter des émissions de qualité. Si vous voulez vous impliquer, il n'en tient qu'à vous.

Je vous rappelle en terminant que les émissions de la T.V.C. sont présentées tous les soirs de la semaine à 18:30h et en reprise le dimanche à compter de 14:00h sur le canal 4 du câble. Nous invitons également tout groupe social, sportif ou autre à nous faire parvenir des communiqués expliquant les activités ou rencontres qui auront lieu au cours de l'année. Ces nouvelles seront publiées lors du téléjournal, le vendredi à 18:30h. Toutefois, ces communiqués devront nous parvenir au plus tard le mercredi à 17:00h.

Espérant que cet article vous donnera le goût d'être à l'écoute des gens de chez-nous, nous demeurons à votre disposition. Pour communiquer avec nous, téléphonez à 629-4503 ou rendez-vous au local 321 de la Terrasse Ste-Ursule à Amqui, C.P. 1767.

Sonia Bérubé

pour la Télévision Communautaire
de toute la Vallée

Val-d'Irène

La saison 83-84 a débuté vendredi le 18 novembre à la Station Val-d'Irène avec quelques 50 centimètres de neige. Ceci vient confirmer que notre réputation n'est pas surfaite.

Si vous croyez que 50 centimètres sont insuffisants, c'est que vous n'êtes pas encore au courant des travaux importants qui ont été effectués dans nos pentes cette année. Tous les objets dangereux ont été enlevés (branches, souches, pierres, etc...) donc, aucun danger pour votre équipement. En plus, la numéro 2 a été entièrement gazonnée.

Tout cela, nous sommes fiers de le dire, a été fait dans le but d'offrir à nos visiteurs une qualité de ski difficilement égalable, surtout si c'est une question de neige naturelle.

Mais les conditions de neige ne sont pas les seuls atouts sur lesquels nous devons compter et c'est pourquoi nous avons misé sur deux nouveautés majeures. **Premièrement**, une nouvelle qui fera boule de neige pour ceux qui désirent s'offrir des vacances d'hiver inoubliables à un prix plus qu'abordable. Il s'agit de notre nouvel hébergement de groupe conçu pour accueillir confortablement 96 personnes et situé à proximité immédiate des pentes et du grand chalet. **Vient ensuite** une grande idée, et même une grande première dans le domaine du ski. Croyez le ou non, les détenteurs d'un billet de saison valide de n'importe laquelle station de ski du monde pourront dorénavant profiter d'un escompte de 50% sur le prix régulier d'un billet à la Station Val-d'Irène. C'est dire que nous désirons offrir à tous le ski à son meilleur aux prix les meilleurs.

Venez comparer et comme les autres vous serez convaincu que la Station Val-d'Irène n'a qu'un but: vous satisfaire. Vous n'oublierez pas non plus l'atmosphère exceptionnellement amical qui vous y attend.

Communiquez avec nous sans frais, pour plus de renseignements et pour vos réservations, au numéro 1-800-463-9080.

**** C'EST UN RENDEZ-VOUS! ****

Suite Le soin des arbres

Le consommateur devra s'attendre à déboursier de 15,00\$ à 30,00\$ pour un sapin cultivé et de 10,00\$ à 20,00\$ pour un sauvageon. S'il vous faut différencier le sapin de l'épinette, remarquez que les aiguilles de l'épinette roulent entre les doigts et que celles du sapin sont plates.

L'Association forestière du Bas St-Laurent et de la Gaspésie Inc.

Pour information:

Louise Brassard, agente d'information

La veillée des Fêtes

Elle aura lieu à l'école du village le 30 décembre de 20:00 à 3:00 heures.

Bar et restaurant avec disco. La soirée est organisée par le comité des loisirs.

BIENVENUE A TOUS.

COMMUNIQUE

Un service d'autobus reliant New-Richmond à la Station Val-d'Irène sera en opération dès le 11 décembre.

Une entente avec la Compagnie Autocar Tracadièche (anciennement Autobus Allard) a été conclue afin d'assurer un service fiable à coût modique.

Comme la clientèle de la Station Val-d'Irène provient en grande partie de cette région, ce service s'avérerait nécessaire.

Il est à noter que ce service est à l'essai et que la continuité dépendra de la demande. C'est pourquoi les usagers devront réserver leur place à l'avance pour les premières semaines.

Pour les réservations et de plus amples détails, veuillez contacter M. Jean-Louis Allard de Maria au numéro 759-3573.



CAISSE POPULAIRE DE VAL-BRILLANT

La Caisse Populaire de Val-Brillant vous rappelle les modalités de participation à la campagne de financement du "Village de Vacances du Lac Matapédia".

- La carte de membre individuel: 500 \$
- La carte de membre corporatif: 1 000 \$
- Le dépôt à terme;
- Le prêt;
- Le don monétaire.

La Caisse Populaire de Val-Brillant vous offre des possibilités de financement avantageuses telle que le prêt sans intérêt.

Communiquez avec la Caisse Populaire de Val-Brillant ou avec TOURMAT pour connaître les avantages de chacune des formules de participation.

LA CAISSE POPULAIRE
DE VAL-BRILLANT,
9, St-Pierre ouest
VAL-BRILLANT
G0J 3L0
Tél.: 742-3271

TOURMAT INC.
4, St-Pierre ouest
VAL-BRILLANT
G0J 3L0
Tél.: 742-3366